

TEXTE DE L'ÉPREUVE

SPECIALITE : Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles - **Session 2009**

ÉPREUVE : 1ère épreuve d'admission - **ENTRETIEN**

1^{ère} PARTIE → DUREE de la PREPARATION : 1 heure
DUREE de l'EXPOSE : 10 minutes
DUREE de l'ENTRETIEN : 15 minutes

2^{ème} PARTIE → EXPOSE ou expression musicale : 10 minutes (dont 3 à 5 minutes d'interprétation ou de lecture du texte)
ENTRETIEN : 15 minutes

Note éliminatoire : inférieure ou égale à 5/20

COEFFICIENT : 4

Sujet n° 53

Titre → Finalités de l'école

☞ Vous dégagerez les idées essentielles du document qui vous a été remis et vous les présenterez dans un exposé en construisant une argumentation que vous pourrez illustrer et enrichir par vos connaissances personnelles.

L'exposé sera suivi d'un entretien avec le jury.

Texte 1 : Ministère de l'Éducation Nationale, Le socle commun des connaissances et des compétences, Décret du 11 juillet 2006.

Texte 2 : BENTOLILA Alain, « Urgence Ecole. Le droit d'apprendre, le devoir de transmettre » Editions Odile Jacob. 2007.

Texte 3 : FORTIN Jacques, « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle », Hachette Education, 2001.

Français : socle commun

1. La maîtrise de la langue française

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs. Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines. Chaque professeur et tous les membres de la communauté éducative sont comptables de cette mission prioritaire de l'institution scolaire. La fréquentation de la littérature d'expression française est un instrument majeur des acquisitions nécessaires à la maîtrise de la langue française.

CONNAISSANCES

L'expression écrite et l'expression orale doivent être travaillées tout au long de la scolarité obligatoire, y compris par la mémorisation et la récitation de textes littéraires. L'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire doit conduire les élèves à saisir que le respect des règles de l'expression française n'est pas contradictoire avec la liberté d'expression : il favorise au contraire une pensée précise ainsi qu'un raisonnement rigoureux et facilement compréhensible. L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes. L'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe requiert des exercices spécifiques distincts de l'étude des textes.

[...]

CAPACITÉS

Lire

Au terme de la scolarité obligatoire, tout élève devra être capable de :

- lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers ;
- analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens ;
- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu ;
- manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires ;
- comprendre un énoncé, une consigne ;
- lire des oeuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.

Ecrire :

La capacité à écrire suppose de savoir :

- copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée ;
- répondre à une question par une phrase complète ;
- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) ;
- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché ;
- résumer un texte ;
- utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.

S'exprimer à l'oral

Il s'agit de savoir :

- prendre la parole en public ;
- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue ;
- rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...) ;
- reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers ;
- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché) ;
- dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).

Utiliser des outils

L'élève devra être capable d'utiliser :

- des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée ;
- des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.

ATTITUDES

L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe :

- la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire ;
- le goût pour les sonorités, les jeux de sens, la puissance émotive de la langue ;
- l'intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite) ;
- l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.

Ministère de l'Éducation Nationale, Le socle commun des connaissances et des compétences, Décret du 11 juillet 2006.

L'école d'aujourd'hui doit former des individus capables de s'adapter à une réalité culturelle et sociale polymorphe, peu prévisible dans ses mutations tout en ne transigeant pas avec leurs valeurs et leurs convictions. Une telle perspective suppose qu'à l'entrée au collège, tous les élèves disposent d'une gamme suffisamment étendue de moyens intellectuels et linguistiques et qu'ils sachent en user efficacement en fonction de situations identifiées et d'intentions affirmées. Flexibilité, adaptabilité, pertinence, autonomie, conquête et construction du sens sont, ou devraient être, les maîtres mots de l'école d'aujourd'hui. **Mais, hors l'école**, ces mots sont souvent ignorés, incongrus, suspects peut-être : **un milieu familial** ne sachant pas, ne pouvant pas, ne voulant pas assumer ce rôle essentiel de médiateur attentif, bienveillant mais exigeant grâce auquel les échecs analysés de la communication se transforment en conquêtes nouvelles ; **un monde de la communication médiatique** privilégiant obstinément les propositions les plus attendues et les plus prévisibles, rendant ainsi superflus, voire incongrus, tout comportement de questionnement, toute démarche de découverte. L'école a ainsi la tâche ingrate de conduire à un usage lucide et pertinent de la pensée ceux-là mêmes dont est programmée par ailleurs la paresse et la frilosité intellectuelles. Mais par quel hasard heureux échapperaient-ils à la fatalité de cet enlèvement ?

Si l'on ne peut demander à l'école de transformer directement le monde, **on ne peut se résigner à ce qu'elle en soit le reflet fidèle**. Elle doit essayer, dans la limite de ses contraintes, dans la mesure de ses moyens, d'amener des enfants à savoir donner sens culturel et moral au désordre et au tumulte de ce monde et à contribuer ainsi à **une orientation moins aléatoire de son évolution**. Du fait des absences et des démissions familiales, du fait aussi des modèles sémiologiques pervers que propose une part importante des médias audiovisuels, **l'école constitue aujourd'hui pour beaucoup d'enfants la seule instance de résistance** susceptible de leur apprendre à conquérir et à offrir du sens par l'usage maîtrisé de la langue : avant, l'école était le lieu où l'on apprenait à lire et à écrire ; elle est aujourd'hui pour bien des enfants, le lieu où l'on vient apprendre ce que penser veut dire.

La lucidité et la flexibilité intellectuelles se découvrent, elles se conquièrent, elles se transmettent. Or l'institution scolaire n'a pas encore, pour sa part, pris collectivement conscience qu'il est de sa responsabilité de prendre en main le destin sémiologique de **tous** les enfants qui lui sont confiés ; tandis que, hors l'école, en matière de médiation, ne sont proposés à beaucoup qu'indifférence et dévoiement. Une école qui ambitionne d'être pour **tous** les enfants l'interprète du monde, une école qui prétend donner un sens à la diversité, une école enfin qui s'efforce de montrer que sous l'apparence du désordre **il y a à découvrir**, à distance, classification et cohérence, cette école ne saurait accepter qu'une partie de ses élèves soit vouée à la paresse intellectuelle et à l'insécurité linguistique et, par là même, se trouve exclue de toute ambition pédagogique. Comment, en effet, se lancer à la découverte et la compréhension du monde physique et social si l'instrument qui donne au monde son sens et, si j'ose dire, lui confère dimension humaine, se trouve pour beaucoup considérablement affaibli dans sa puissance de signification ? La langue est faite pour l'exégèse et non pour le constat de la désignation ; la parole humaine est vouée à tenir des propos sur des objets, des êtres, ou mieux encore sur des concepts ; elle leur donne ainsi une signification qui dépasse et parfois contredit l'image qui en est perçue ou l'acception qui en est admise. Lorsqu'un élève est contraint de limiter le cercle des gens à qui il peut s'adresser et le cercle des choses sur lesquelles il peut s'exprimer, lorsqu'un élève se trouve, en d'autres termes, condamné à une communication de connivence et de proximité, c'est le regard qu'il porte sur le monde qui est ainsi émoussé, c'est le pouvoir qu'il peut exercer sur le monde qui se trouve du même coup terriblement affaibli.

Toute démission de l'école en matière de formation intellectuelle aura **deux conséquences** non exclusives l'une de l'autre : la première est de **dénaturer le projet éducatif global** en le réduisant à des dimensions compatibles avec les capacités réduites d'un nombre important d'élèves ; on se contentera alors de viser **l'accumulation successive de savoirs éphémères, ou l'imitation servile de gestes et d'activités**. La seconde consiste à accepter que, dans les murs mêmes de notre école, se forment progressivement **des groupes d'exclus artificiellement maintenus en vie scolaire**. Continuerons-nous d'entendre, à l'entrée en **CP**, se poser la question : « Est-ce bien ici que l'on doit leur apprendre à parler ? » Accepterons-nous qu'à l'entrée en classe de sixième soit longtemps encore formulée la question : « Est-ce bien ici que l'on doit leur apprendre à lire ? » Est-il concevable que, à l'entrée en classe de seconde, on entende demander à certains élèves si finalement leur place est bien ici ?

BENTOLILA Alain, « Urgence Ecole. Le droit d'apprendre, le devoir de transmettre », Editions Odile Jacob, 2007.

SEMBLABLES ET DIFFÉRENTS**Objectifs :**

- Remarquer en quoi les autres sont à la fois semblables et différents.
- Apprécier la différence.

INTRODUCTION DU THEME**Déroulement**

Lire un texte tel que celui de N. Allan, *Un copain sur Internet* (Pastel, 2001), qui montre les difficultés d'affronter ce qui est nouveau, inconnu, étrange, étranger... et que certains vont facilement rejeter en disant : « je n'aime pas... », phrase qu'il faut comprendre ainsi « je n'aime pas me trouver dans cette situation de nouveauté, c'est-à-dire de différence par rapport à mes habitudes. »

« *Mardi, je suis allé à ma nouvelle école.*

« *Voici Georges Latroupe* » a dit l'instituteur.

Tous les élèves m'ont souri.

Aucun n'était comme moi, je ne les aimais pas. »

Expression orale

Les élèves, réunis en cercle, réagissent au texte et évoquent des expériences similaires. La discussion doit permettre de souligner que certains, plus que d'autres, redoutent l'inconnu, qu'il s'agisse de goûter à un nouvel aliment, de se trouver dans un lieu nouveau ou de rencontrer de nouvelles personnes. Comment dépasser cette appréhension et, au contraire, anticiper le plaisir qu'on pourra trouver dans une nouvelle expérience ?

ACTIVITÉS**Rechercher**

Mettre les enfants par groupes de 5 pour qu'ils notent ce qu'ils ont de commun et ce qu'ils sont de différent ; veiller à ce qu'ils notent ce qui est visible (aspect), mais aussi ce qui ne l'est pas (qualités) et qui nécessite donc le dialogue. Par exemple :

- chercher quelqu'un qui a un vêtement de la même couleur que celui qu'on porte ;
- chercher quelqu'un qui connaît la même chanson ;
- chercher quelqu'un qui a un grand frère ou une grande sœur ;
- chercher quelqu'un qui aime rendre service ;
- chercher quelqu'un qui aime ce que je n'aime pas (chaque élève choisit une chose qu'il n'aime pas faire, manger, entendre... et part à la recherche d'un autre élève qui, lui, aime cette chose).

Expression orale

Les enfants, rassemblés en cercle, expriment les sentiments qu'ils ont éprouvés dans ces recherches : plaisir, surprise, déception... Les élèves qui ont des goûts opposés tenteront de dire pourquoi ils aiment ou n'aiment pas la même chose.

Commentaire : cet exercice est un premier pas dans l'approche de la tolérance. Tout d'abord, percevoir que tout le monde n'a pas les mêmes goûts et qu'on peut d'autant plus facilement apprécier quelqu'un et devenir son ami qu'on le connaît davantage ; certaines différences sont ainsi compensées par des ressemblances.

Cette séquence prolonge la connaissance de soi et de l'autre ; elle contribue à créer une plus grande proximité, une plus grande familiarité, un lien entre les élèves.

Le racisme

Expliquer en termes simples ce qu'est le racisme, c'est-à-dire le rejet de quelqu'un uniquement parce qu'il a une peau de couleur différente, une religion différente, une nationalité différente.

Les élèves n'ont-ils pas des exemples, observés dans leur quartier ou à la télévision, d'évènements révélant que certaines personnes sont *a priori* rejetées en raison de leur couleur ou de leur origine ? Qu'en pensent-ils ? Est-ce qu'il leur est arrivé d'injurier un camarade en rappelant son origine différente ? Qu'éprouve celui qui est ainsi interpellé ? Comme dans les différentes de goûts, n'est-ce pas la méconnaissance de l'autre qui favorise le rejet ?

FORTIN Jacques, « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle », Hachette Education, 2001.